

PROJET COMPLÉMENTAIRE

Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario

2009-2010

Ce projet est financé dans le cadre de l'Entente Canada – Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2009-2010 à 2012-2013

Contexte

Les douze conseils scolaires de langue française en Ontario ont créé, en 2000, le projet Service d'apprentissage médiatisé franco-ontarien (SAMFO) afin de se doter d'une structure d'apprentissage à distance. À ses premières heures, la stratégie s'est plutôt orientée vers une livraison de cours à distance via la vidéoconférence. Ce mode de livraison synchrone a rapidement généré des défis importants étant donné les horaires personnalisés des écoles et la capacité des systèmes de vidéoconférence disponibles dans les écoles. Le système de vidéoconférence s'avère toutefois essentiel pour des rencontres du CODELF et entre les conseils scolaires et le ministère, des sessions de formation à distance et certaines rencontres avec les élèves. En 2007, le ministère de l'Éducation a mis en place la stratégie *ELearning Ontario (ELO)/Apprentissage électronique Ontario (AÉO)*, dans le but de fournir aux conseils scolaires de la province des moyens novateurs pour livrer le curriculum de l'Ontario, et ainsi mieux aider les élèves à réussir.

Par le biais de la stratégie AÉO, le ministère de l'Éducation fournit un leadership, des applications logicielles et des lignes directrices aux conseils scolaires, qui doivent toutefois assumer l'entière responsabilité de la prestation des cours et des ressources au niveau local. Bien que cette stratégie soit applaudie au sein des conseils scolaires francophones, fait est de constater qu'après 2 ans de mise en œuvre, il existe un écart important au niveau de la capacité des conseils scolaires de langue française et la capacité des conseils scolaires de langue anglaise de livrer les cours en ligne. La réalité des petites écoles de langue française fait en sorte qu'il y a peu d'expertise au niveau de la livraison d'un cours en ligne et peu de personnel disponible au sein de chaque conseil pour offrir les cours en ligne. Les données suivantes démontrent l'écart qui existe au niveau de l'offre de cours en ligne :

- 113 cours en ligne en anglais contre 40 en français
- au niveau du nombre de crédits octroyés, en 2005-2006, aucun crédit ne fut octroyé pour un cours synchrone (en temps réel par le biais de la vidéoconférence) par les conseils scolaires de langue française et en 2008-2009, sous l'égide de SAMFO, les conseils de langue française ont octroyé 833 crédits via le SGA provincial. Il y a donc maintenant beaucoup d'intérêt pour ce mode d'apprentissage.

Deux volets distincts de la stratégie AÉO ont été créés, soit le volet *Élaboration de cours en ligne et de ressources médiatisées* ainsi que le volet *Prestation de cours et formation*.

- **Volet Élaboration de cours en ligne et de ressources médiatisées**

Ce volet est financé par la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française ainsi que par l'Entente Canada-Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2009-2010 à 2012-2013 (voir tableau 7.3 du plan d'action), et est géré par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) en collaboration avec l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) et le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ).

- **Volet Prestation de cours et formation**

Ce volet, qui est sous l'égide de SAMFO depuis 2000, sera désormais pris en charge par les douze conseils scolaires de langue française. La prestation de cours, incluant l'octroi de crédits aux élèves, est une responsabilité qui appartient aux douze conseils de langue française et en la prenant en main, ceux-ci pourront se doter d'un modèle de prestation novateur, soit la création du *Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario*.

Description du projet

La création d'un *Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario* fournira aux élèves et aux apprenants adultes francophones un service d'apprentissage en ligne ainsi qu'une gamme de services à distance accessibles à la grandeur de la province. La création d'un tel consortium viendrait consolider le travail entamé par les douze conseils scolaires de langue française en collaboration avec leurs partenaires et le ministère de l'Éducation depuis la création du SAMFO.

Le *Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario* offrira les composantes suivantes :

1. Prestation de cours et de programmes

1.1 Un programme de prestation de cours en ligne

Les cours en ligne seront disponibles aux élèves qui fréquentent une école de jour ou un programme d'éducation permanente mis en place par les conseils scolaires de langue française. Des enseignants qualifiés assureront l'appui, l'encadrement et le suivi des élèves qui s'inscrivent aux cours en ligne.

1.2 Des stages d'éducation coopérative : expérience de travail virtuelle

Les élèves en éducation coopérative vivront un stage où la plus grande composante sera menée en mode virtuel. Les outils de la plateforme provinciale seront mis à la disposition des intervenants du stage. L'expérience donnera aux élèves, y compris les élèves qui bénéficient de programmes et de services à l'enfance en difficulté, aux élèves surdoués et aux élèves des régions rurales et éloignées, l'occasion de participer à une gamme d'expériences beaucoup plus variées que ce qu'il leur a été offert dans le passé.

1.3 Des programmes spécialisés pour élèves surdoués et élèves ayant des besoins spéciaux

Les élèves, peu importe leur région géographique, auront accès à des programmes et des services adaptés à une clientèle surdouée ainsi qu'aux élèves à besoins spéciaux. À titre d'exemple, le *Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario* offrira des composantes du Baccalauréat international (BI) de sorte à ce que les écoles offrant ce programme puissent offrir davantage d'options et de souplesse à leurs élèves.

1.4 L'éducation permanente

Des programmes visant les nouveaux arrivants, les élèves expérimentés et les jeunes (16 à 20 ans) qui requièrent un service alternatif seront offerts. Le Centre d'apprentissage pourra offrir les ressources en ligne et des services permettant de reconnaître des crédits aux élèves expérimentés.

1.5 Des programmes élargis et spécialisés : moyens accrus pour la réussite des élèves

Le *Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario* mettra également sur pied des programmes spéciaux, permettant ainsi l'accessibilité à toutes les écoles, ce qui résulte ultimement en un plus grand choix d'itinéraire d'études pour les élèves, peu importe la taille de l'école qu'ils fréquentent. Les éléments dont il est question sont :

- l'offre de composantes ciblées de programmes de Majeure haute spécialisation (MHS)
- une collaboration accrue avec les institutions postsecondaires qui permettra de bonifier l'offre de cours en ligne en lien avec le programme à double reconnaissance de crédits
- des programmes spécialisés : sport-études, CISCO, art-études et autres.

2. Formation

2.1 Un programme de formation professionnelle

Un programme de formation portera sur le développement de compétences en enseignement de cours en ligne, à l'utilisation stratégique des outils technologiques en salle de classe, aux approches pédagogiques qui intègrent l'utilisation des outils de la stratégie de l'Apprentissage électronique (apprentissage hybride), ainsi qu'à l'utilisation des ressources de la BRÉO comme appui à l'apprentissage (appui aux devoirs, aux programmes de récupération et de sauvetage de crédits) et également comme outil de partage de ressources. Ces formations seront dispensées au personnel enseignant ainsi qu'aux élèves.

2.2 Des communautés d'apprentissage professionnelles virtuelles

Le site Web C@O sera l'outil préconisé pour partager des idées collectives, des pratiques et des expériences sur les façons optimales d'intégrer l'apprentissage électronique au contenu de classe. Des communautés professionnelles qui travaillent ensemble à l'élaboration de ressources utilisées dans des initiatives et des programmes communs, tels : des composantes du programme de majeure

haute spécialisation (MHS), le volet culturel dans les écoles ainsi que les pratiques réussies en littératie et numératie ou en évaluation du rendement de l'élève peuvent avoir accès à tous les outils de communication et de collaboration qu'offre la plateforme provinciale. Ainsi, la formation et la communication de communautés professionnelles sont possibles, peu importe la région des membres.

2.3 La gestion de projets pilotes

Des projets pilotes en lien avec l'utilisation ciblée des ressources en ligne et des outils technologiques, seront menés à petite échelle en collaboration avec la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation.

3. Service d'orientation et de cheminement de carrière

3.1 Un service d'aiguillage

Cette composante comprendra un service d'orientation en ligne, un site Web d'inscription aux cours en ligne et une bibliothèque virtuelle incluant la *Banque de ressources médiatisées de l'Ontario*.

3.2 Un centre des carrières

Les élèves pourront « rencontrer » des professionnels œuvrant dans divers domaines d'intérêt et communiquer avec eux en temps différé (par courriel) ou à des heures fixes (téléphonie sur IP, téléconférence ou clavardage). Ainsi, les élèves auront la chance de poser des questions quant aux connaissances et aux compétences à développer pour l'obtention d'un emploi dans le domaine de leur choix, et pourront donc mieux planifier leur itinéraire d'études. Des webinaires, auxquels les élèves pourront participer (en temps réel) ou visionner (en temps différé) sont aussi prévus pour cette composante.

Calendrier de travail

Afin de pouvoir concrétiser le projet du *Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario*, le Ministère prévoit un échéancier de quatre ans. Le financement octroyé dans le cadre du présent projet complémentaire permettra d'appuyer le démarrage de ce projet en 2009-2010.

Décembre 2009 à mars 2010
Transfert de la prestation de cours du CFORP au conseil parrain Prestation de cours du 2 ^e semestre 09-10 à partir du <i>Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario</i> pour les élèves de jour Développement de l'image corporative, site web, infrastructure technologique, système d'inscription à distance Développement du concept du service d'orientation à distance Formation du personnel enseignant affecté à la prestation de cours à distance et du personnel impliqué dans les projets pilotes
Avril 2010 à mars 2011
Prestation des cours en ligne pour les élèves de jour ainsi que pour l'éducation permanente Service d'orientation à distance disponible Conception de la banque de ressources virtuelles Programme de formation établi au niveau des technologies de l'information et des communications dans un contexte à distance et hybride pour les 12 conseils Développement des communautés d'apprentissage virtuelles Élaboration de contenus de programmes pour appuyer la mise en œuvre des programmes dans les conseils
Avril 2011 à mars 2012
Prestation de cours pour les élèves de jour, de l'éducation permanente et de cours d'été Service d'orientation à distance disponible et banque de ressources virtuelle disponible Programme de formation et communautés d'apprentissage en cours Prestation de certaines composantes de programmes spécialisés en cours afin d'enrichir les itinéraires d'études des élèves Développement d'un concept de livraison de conférences à distance afin de présenter des référents culturels de l'Ontario français. (auteurs, artistes, et autres)
Avril 2012 à mars 2013
Prestation de cours pour les élèves de jour, de l'éducation permanente et de cours d'été Service d'orientation à distance disponible et banque de ressources virtuelle disponible Programme de formation et communautés d'apprentissage en cours Prestation de certaines composantes de programmes spécialisés en cours afin d'enrichir les itinéraires d'études des élèves Livraison de conférences à distance afin de présenter des référents culturels de l'Ontario français (auteurs, artistes, etc)

Lien avec le plan d'action pluriannuel de l'Ontario

Le plan d'action pluriannuel de l'Entente Canada-Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2009-2010 à 2012-2013 prévoit une initiative visant l'appui aux services de vidéoconférence, l'élaboration de cours en ligne et de ressources médiatisées (voir tableau 7.3 du plan d'action). Le projet du Consortium vise la coordination ainsi que la prestation de programmes et services à distance aux élèves dans l'ensemble de la province.

Plan d'action

Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario			
Objectif linguistique :	Éducation en langue française aux paliers élémentaire et secondaire		
Domaine de résultats :	Offre de programme		
Indicateurs de rendement		Cibles de rendement	
Nombre de crédits octroyés par le biais des cours en ligne aux élèves de jour, aux élèves de l'éducation permanente et aux élèves des cours d'été.		Augmenter d'ici 2012-2013 le nombre de crédits octroyés par le biais des cours en ligne : <ul style="list-style-type: none"> de 883 crédits (2008-2009) à 1600 crédits octroyés pour les cours de jour; de 0 crédits (2008-2009) à 600 crédits octroyés pour l'éducation permanente; de 0 crédits (2008-2009) pour les cours d'été à 200 crédits octroyés. 	
Nombre de communautés d'apprentissage virtuelles hébergées dans le site de la Communauté d'apprentissage Ontario (C@O).		Augmenter de 22 communautés d'apprentissage à 30 communautés d'apprentissage.	
Investissements prévus			
Années	Fédéral	Provincial	Total
2009-2010	1 250 000 \$	3 483 040 \$	4 733 040 \$
Initiatives prévues			Contributions prévues
			2009-2010
Prestation de cours et de programmes Les élèves et les apprenants adultes auront accès à des cours en ligne provenant des 36 programmes-cadres du curriculum de l'Ontario, à des composantes en ligne de programmes tels la Majeure Haute Spécialisation, le baccalauréat international, des programmes pour élèves surdoués et ayant des besoins spéciaux, l'éducation coopérative, des composantes de programmes spécialisés tels sport-études et des cours d'été.			2 383 040 \$
Formation Un programme de formation en cours d'emploi sera offert au personnel enseignant qui œuvre à distance et au personnel enseignant des écoles de langue française afin de maximiser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans un contexte hybride en salle de classe. Des projets-pilotes seront mis en place afin d'identifier les pratiques exemplaires.			1 500 000 \$
Service d'aiguillage et de cheminement de carrière Ce service comprendra l'orientation scolaire à distance, l'inscription aux cours en ligne, l'accès à une bibliothèque virtuelle et l'accès à un centre des carrières virtuel.			850 000 \$

Déposé par : Shirley Rocque

Date : le 23 mars 2010

Nom : p/Ginette Plourde, directrice
 Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française,
 Ministère de l'Éducation et Ministère de la Formation, des Collèges et Universités.

Approuvé par le ministre du Patrimoine canadien ce 30^e jour de mars 2010